

Démarche : DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

Organisme : Service de l'Alimentation - Pôle SPAE

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Dans le cadre de la gestion d'*Aethina tumida*, la décision d'exécution (UE) 2023/110 de la Commission du 12 janvier 2023 établissant des mesures d'urgence en ce qui concerne des cas confirmés d'infestation par le petit coléoptère des ruches en Italie et en France, rend obligatoire la déclaration de tous les mouvements des marchandises suivantes :

- abeilles mellifères;
- bourdons ;
- sous-produits apicoles non transformés ;
- équipements apicole ;
- produits apicoles en rayons destinés à la consommation humaine.

Tout mouvement de marchandises apicoles sur l'île de La Réunion nécessite une déclaration auprès de la DAAF
Les "marchandises apicoles" dont les mouvements doivent être déclarés sont les suivantes :

- abeilles mellifères;
- bourdons ;
- sous-produits apicoles non transformés ;
- équipement apicole ;
- produits apicoles en rayons destinés à la consommation humaine.

DEMANDEUR - Propriétaire des marchandises apicoles

NOM ou Raison Sociale du demandeur

PRENOM du demandeur

NAPI du propriétaire des marchandises apicoles

Numéro d'apiculteur indiqué sur votre récépissé de déclaration annuelle

Téléphone du demandeur

MOUVEMENT(S)

DESCRIPTION DU MOUVEMENT

DATE DU MOUVEMENT

MARCHANDISES APICOLES DEPLACEES

TYPE de marchandises apicoles

Je sélectionne quel type(s) de marchandise j'ai bougé lors du déplacement à la date indiquée pour aller de mon site A à mon site B.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Abeilles mellifères
- ☐ Bourdons
- ☐ Ruche peuplée
- ☐ Sous-produits apicoles non transformés
- ☐ Équipement apicole
- ☐ Produits apicoles en rayons destinés à la consommation humaine

PRECISER l'équipement apicole concerné

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Ruche ou ruchette vide
- ☐ Hausse
- ☐ Cadre
- ☐ Grille à reine
- ☐ Nourrisseur
- ☐ Autre

PRECISER l'équipement apicole si "autre"

Quantité d'abeilles mellifères

Quantité de bourdons

Quantité de ruche peuplée

Quantité de sous-produits apicoles non transformées

Préciser l'unité de mesure

DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

Quantité de hausse

Quantité de cadre

Quantité de ruche ou ruchette vide

Quantité de grille à reine

Quantité de nourrisseur

Quantité d'équipement apicole de type "autre"

Préciser la quantité par type de matériel

Quantité de produits apicoles en rayon destinés à la consommation humaine

Préciser l'unité de mesure

LIEU DE DEPART

COORDONNEES GPS DEPART : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS DEPART : Longitude

Format : 55,3333

LIEU DE DESTINATION

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Longitude

Format : 55,3333

DESCRIPTION DU MOUVEMENT

DATE DU MOUVEMENT

DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

MARCHANDISES APICOLES DEPLACÉES

TYPE de marchandises apicoles

Je sélectionne quel type(s) de marchandise j'ai bougé lors du déplacement à la date indiquée pour aller de mon site A à mon site B.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Abeilles mellifères
- ☐ Bourdons
- ☐ Ruche peuplée
- ☐ Sous-produits apicoles non transformés
- ☐ Équipement apicole
- ☐ Produits apicoles en rayons destinés à la consommation humaine

PRÉCISER l'équipement apicole concerné

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Ruche ou ruchette vide
- ☐ Hausse
- ☐ Cadre
- ☐ Grille à reine
- ☐ Nourrisseur
- ☐ Autre

PRÉCISER l'équipement apicole si "autre"

Quantité d'abeilles mellifères

Quantité de bourdons

Quantité de ruche peuplée

Quantité de sous-produits apicoles non transformés

Préciser l'unité de mesure

Quantité de hausse

Quantité de cadre

Quantité de ruche ou ruchette vide

DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

Quantité de grille à reine

Quantité de nourrisseur

Quantité d'équipement apicole de type "autre"

Préciser la quantité par type de matériel

Quantité de produits apicoles en rayon destinés à la consommation humaine

Préciser l'unité de mesure

LIEU DE DEPART

COORDONNEES GPS DEPART : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS DEPART : Longitude

Format : 55,3333

LIEU DE DESTINATION

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Longitude

Format : 55,3333

DESCRIPTION DU MOUVEMENT

DATE DU MOUVEMENT

MARCHANDISES APICOLES DEPLACEES

TYPE de marchandises apicoles

Je sélectionne quel type(s) de marchandise j'ai bougé lors du déplacement à la date indiquée pour aller de mon site A à mon site B.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Abeilles mellifères

DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

☐ Bourdons

☐ Ruche peuplée

☐ Sous-produits apicoles non transformés

☐ Équipement apicole

☐ Produits apicoles en rayons destinés à la consommation humaine

PRÉCISER l'équipement apicole concerné

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Ruche ou ruchette vide

☐ Hausse

☐ Cadre

☐ Grille à reine

☐ Nourrisseur

☐ Autre

PRÉCISER l'équipement apicole si "autre"

Quantité d'abeilles mellifères

Quantité de bourdons

Quantité de ruche peuplée

Quantité de sous-produits apicoles non transformées

Préciser l'unité de mesure

Quantité de hausse

Quantité de cadre

Quantité de ruche ou ruchette vide

Quantité de grille à reine

Quantité de nourrisseur

DAAF 974 / Déclaration de mouvement - apiculture

Quantité d'équipement apicole de type "autre"

Préciser la quantité par type de matériel

Quantité de produits apicoles en rayon destinés à la consommation humaine

Préciser l'unité de mesure

LIEU DE DEPART

COORDONNEES GPS DEPART : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS DEPART : Longitude

Format : 55,3333

LIEU DE DESTINATION

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Latitude

Format : -21,5555

COORDONNEES GPS ARRIVEE : Longitude

Format : 55,3333